

CONCOURS DE LA COMMUNE DE VIRE NORMANDIE
ET LA COMMUNE DELEGUEE DE VIRE
DES BALCONS ET MAISONS FLEURIES
Formulaire d'inscription 2026
Maisons Fleuries

MADAME,

MONSIEUR ⁽¹⁾

Prénom

Adresse: rue/place :

N°: Etage :

N° de tel :

email :

Demande son inscription pour le concours des maisons fleuries

Je désire concourir dans la catégorie :(2)

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin (ensemble fleuri)

2^{ème} catégorie : Habitation sans jardin (terrasses, balcons, fenêtres)

3^{ème} catégorie : Ferme et exploitation agricole

4^{ème} catégorie : Commerces

VIRE NORMANDIE, le

Signature,

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et ont pour finalité de vous permettre de participer au concours Maisons Fleuries et notamment de publier les résultats sur le site internet de la commune. Ces données sont uniquement traitées par les agents de la commune ou des tiers autorisés et ne peuvent être cédées à des fins commerciales. Elles sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et à la réglementation européenne en vigueur (RGPD), vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant vos données, vous pouvez contacter notre DPO par mail : delequeRGPD@virenormandie.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

(1) Veuillez préciser en rayant la mention inutile

(2) Désigner une seule catégorie (voir ci-dessus)

L'adhésion au concours entraînera de la part des candidats l'acceptation sans réserve du **Règlement du concours ainsi que les décisions du jury.**

La demande d'inscription est à faire parvenir aux :

- SERVICES TECHNIQUES – 500, rue de l'Artisanat - 14500 VIRE NORMANDIE– Tél : 02.31.66.27.92

Pièces obligatoires à fournir : Photocopies : **une attestation d'assurance responsabilité civile et un RIB (Relevé d'identité bancaire)**